

Questions orales

Le très hon. P. E. Trudeau (premier ministre): Cela ne s'applique sûrement pas à chaque employé de la Fonction publique. Cependant, je vais examiner cette exigence et en parler au ministre intéressé et je fournirai peut-être une réponse au député.

M. Woolliams: Puis-je demander au ministre de la Main-d'œuvre et de l'Immigration de nous dire à quels employés s'applique cette méthode d'identification? On dit que tous les nouveaux employés devront au moins obtenir la cote de sécurité «confidentiel», remplir la formule M & I 34 ou C-216C et fournir leurs empreintes digitales. A quels employés songe-t-on au juste?

L'honorable Robert K. Andras (ministre de la Main-d'œuvre et de l'Immigration): Monsieur l'Orateur, je prends note de la question, je me renseignerai et fournirai une réponse.

M. Woolliams: Une autre question au premier ministre. Si j'aborde ce problème, c'est qu'à mon avis il est très important et préoccupe aujourd'hui beaucoup de personnes embauchées dans les divers ministères. Le premier ministre voudra-t-il prendre note de cette question et dire à la Chambre et au pays quels sont les nouveaux fonctionnaires dont on prendra les empreintes digitales dans tous les ministères au Canada, conformément à un bulletin confidentiel envoyé à diverses personnes au pays?

M. l'Orateur: La parole est au député de Saint-Jean-Lancaster.

M. Woolliams: Monsieur l'Orateur, je crois que le premier ministre désirait répondre. C'est une question de sécurité qui préoccupe la majorité des fonctionnaires canadiens.

M. l'Orateur: La présidence ne désire pas empêcher le premier ministre de répondre à la question du député, mais j'avais l'impression que ce dernier ne faisait que répéter sa première question. Quoi qu'il en soit, le député de Saint-Jean-Lancaster désire poser une question supplémentaire qui fournira peut-être au premier ministre l'occasion de répondre aux deux questions.

M. Tom Bell (Saint-Jean-Lancaster): Monsieur l'Orateur, je désire simplement demander au premier ministre s'il envisagerait de comparaître devant un comité parlementaire approprié, à huis clos ou autrement, pour traiter de cette question en général et, en particulier, de l'accusation qu'il a portée pendant le week-end et selon laquelle les Américains espionnent les Canadiens.

M. Trudeau: Monsieur l'Orateur, je n'ai jamais porté aucune accusation de ce genre.

M. Bell: Monsieur l'Orateur, je soulève la question de privilège. J'ai ici un article de la Presse canadienne du 7 mai selon lequel le premier ministre aurait déclaré que les États-Unis espionnent le Canada. J'estime qu'il faut donner l'occasion au comité de déterminer à huis clos ou

autrement si ces accusations d'espionnage sont justifiées ou non.

M. Trudeau: Ayant entendu le député exposer sa question, je pense qu'en fait il veut parler du reste des réponses que j'ai fournies. A une question qu'on me posait à la télévision j'ai effectivement répondu que la plupart de ceux travaillant dans les affaires, pour le gouvernement, dans le domaine politique ou dans l'industrie s'efforçaient d'obtenir des renseignements sur leurs concurrents et que la seule question importante est de savoir si ces renseignements sont obtenus de façon légale ou illégale.

M. Woolliams: Le premier ministre peut-il nous dire si le cabinet a émis une directive demandant que les empreintes digitales de tous nouveaux fonctionnaires des différents ministères soient relevées quelle que soit leur catégorie d'emploi? Une telle directive a-t-elle été émise et le premier ministre en a-t-il connaissance? Dans la négative, se renseignera-t-il?

M. Trudeau: Monsieur l'Orateur, vous aviez parfaitement raison. Dans ma première réponse à cette question j'ai bien indiqué que j'étudierais cette affaire.

* * *

LES RESSOURCES ÉNERGÉTIQUES

LA MISE EN VALEUR DES RESSOURCES PÉTROLIÈRES ET GAZIÈRES DU PLATEAU CONTINENTAL—LES ENTRETIENS DU MINISTRE AVEC LE GOUVERNEMENT DE LA RÉPUBLIQUE POPULAIRE DE CHINE

L'hon. Alvin Hamilton (Qu'Appelle-Moose Mountain): Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources. Lors des conversations qu'il a tenues dernièrement avec le premier ministre de la République populaire de Chine et en particulier au cours des discussions portant sur le plateau continental, le ministre a-t-il proposé au premier ministre une réunion des puissances du Pacifique pour déterminer les frontières entre les nations avant que le pétrole ou le gaz ne soit récupéré de ces plateaux continentaux?

L'hon. Donald S. Macdonald (ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources): Non, monsieur l'Orateur. Les chefs de la République populaire de Chine se préoccupent plutôt de la mer Jaune que de l'océan Pacifique. Je leur ai fait savoir que nous serions prêts à collaborer avec eux en mettant à leur disposition les études que nous avons menées dans le cadre de la préparation de la Conférence sur le Droit de la mer et en ce qui concerne en particulier nos propres négociations visant à définir les limites du plateau continental au large de la côte est du Canada.

M. Hamilton (Qu'Appelle-Moose Mountain): Le ministre pourrait-il transmettre aux députés les mêmes renseignements qu'il fournit au premier ministre de la Chine?

M. Macdonald (Rosedale): Je serais heureux, au moment opportun, d'expliquer au député les problèmes que pose la question du plateau continental.